

Comité Technique de réseau de la DGAC Ordre du jour de la réunion du 17 mars 2021 à 14h30

Point n°1 : Approbation des procès-verbaux (*pour avis*)

- PV du 30 janvier 2020
- PV du 9 mars 2020
- PV du 22 avril 2020
- PV du 6 mai 2020

Point n°2 : Sujets européens (*pour information*)

Point n°3 : Stratégie de la DGAC (*pour information*)

Point n°4 : Fonctions support (*pour information*)

Point n°5 : Prime de restructuration de service (PRS) - BRIA Le Bourget (*pour avis*)

- Arrêté désignant une opération de restructuration au sein de la direction générale de l'aviation civile ouvrant droit à la prime de restructuration de service et à l'allocation d'aide à la mobilité du conjoint ainsi qu'à l'indemnité de départ volontaire

Point n°6 : Prime de restructuration de service (PRS) - ESBA (*pour avis*)

- Arrêté désignant une opération de restructuration au sein de la direction générale de l'aviation civile ouvrant droit à la prime de restructuration de service et à l'allocation d'aide à la mobilité du conjoint ainsi qu'à l'indemnité de départ volontaire

Point n°7 : Nouvelles modalités de télétravail (*pour avis*)

- Décision abrogeant la décision du 9 mars 2017 relative aux conditions et modalités de mise en oeuvre du télétravail au sein de la direction générale de l'aviation civile
- Note de gestion
- Charte et Annexes